

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 sept. 2012 à 20h00

Présent(e)s : le comité et 46 membres

Excusé: JiBé (travail)

Présidence: S. Roulin

➤ **Ordre du jour**

- L'ordre du jour est accepté.

➤ **PV**

- Le PV de l'AG 2011 est accepté.

➤ **Rapport d'activités et projets**

- Le comité s'est retrouvé à 2 reprises.
- De nouveaux problèmes ont été signalés concernant des enfants de moins de 12 ans qui viennent grimper sans adulte et sans autorisation écrite. Il leur a été demandé de partir. Merci à tous les membres de ne pas hésiter à 'faire la police' pour des questions de sécurité.
- La caisse a été forcée plusieurs fois. Merci à Régis qui l'a réparée et améliorée. La caisse est désormais vidée chaque jour.
- Une entreprise a été mandatée pour déboucher les conduites en amont suite à une nouvelle inondation.
- Une compétition de bloc aura lieu le 10.11.2012 et sera organisée par quelques membres actifs parmi lesquels Elise, Aline, Vincent, Numa, Ali, ...)

➤ **Comptes**

- La fortune de l'ASEN a augmenté de 152'000 à 174'000 (fin juin 2012). (82'000 de rentrées et 60'000 de frais)

➤ **Rapport des vérificateurs de comptes Elise et Fabio**

- Les vérificateurs proposent à l'AG d'accepter les comptes, ce que les membres présents s'empressent de faire par acclamation.
- Les vérificateurs pour l'exercice 2012-2013 seront Fabio et Jean-Mi.

➤ **Renouvellement du comité**

- Patrick Jampen rejoint le comité.

➤ **Extensions**

- Le bâtiment fait désormais partie d'un lot immobilier racheté par la ville.
- La ville, par l'entremise de Mme Jeanneret (alors conseillère communale), nous a bien aidé dans les démarches pour obtenir la jouissance de la partie nord. Malheureusement, la demande au CEAS (Centre Ecologique Albert Schweizer) de quitter les lieux a été faite un peu trop sèchement selon nous et ...
- ... Christophe a pris contact avec M. Schneider (directeur du CEAS) pour calmer le jeu.
- L'ASEN (Stephan, Ali, Christophe, Mazal et Didier) a rencontré la ville et le CEAS.
- Le CEAS s'est engagé par lettre à libérer la partie nord pour l'été 2013.
- Un comité a été créé pour étudier les possibilités d'extension d'Asenaline.
- La partie nord représente une surface d'env 170 m² en 3 couloirs. Des travaux lourds (env. 100'000 selon Mazal) seront nécessaires pour abattre une partie des murs et obtenir ainsi la plus grande surface grimpable possible.
- Un budget plus précis et un projet d'aménagement sont prévus pour le printemps 2013. Il est prévu de faire appel à différentes sources de financement: ASEN 100'000, augmentation de la fortune 40'000, dons (loterie romande, ...), souscription auprès des membres (début 2013), banques si nécessaire.
- Dans l'idéal, le gros œuvre pourrait commencer en été 2013.
- Le comité a demandé à Mazal de préciser son projet d'aménagement la partie dite 'du pan provisoire': env. 60'000
- Le comité demande à l'AG dans quelle direction poursuivre: projet 'Mazenaline': 0 voix – extension 'Partie Nord': tous les membres.

➤ **C+: Denis présente le projet**

- Remerciement à L'ASEN de leur permettre de présenter le projet.
- Historique: constat qu'il n'y a pas de vraie salle de grimpe dans la région.
- Le canton a fait don d'un terrain de 4'000 m² à Colombier, entre le centre sportif et l'anneau d'athlétisme pour autant que C1 soit une SA.
- Le STAT et le service des sports ont apporté leur soutien au projet.

- L'entreprise de Pascal Schwaab sera l'entreprise générale (travaux en bois)
- C+ a besoin d'environ 1'000'000 en fonds propres. Nacéra et Denis ont mis tout ce qu'ils ont pu dans ce projet.
- Le coût est d'env. 2'000'000 pour 1040 m2 de surface grimvable (26x26x13m) (la salle de Berne a une hauteur de 11m)
- L'ASEN propose de faire un don de 50'000 à C+, ce qui représente environ les prises et les tapis.
- L'argent sera réservé pendant une année. Après une année, le comité pourra reconduire cette promesse si les travaux n'ont encore commencé. Ensuite, le comité devra repasser devant l'AG pour reconduire la promesse. L'argent sera libéré au commencement des travaux et sur présentation d'une garantie de financement.
- En contrepartie, C+ accordera une réduction de 16% (20.- au lieu de 24.-) pendant 5 ans aux membres de l'ASEN et 15% de réduction sur les abonnements la 1^{ère} année.
- L'AG accepte la proposition de don par 44 oui, 2 non et 4 abstentions.
- Denis Burdet annonce ensuite (de manière unilatérale et à confirmer) que les membres de l'ASEN pourraient bénéficier d'une réduction de 15% à vie!
- Le président met fin aux débats à 21h50

Le secrétaire : D. Pantillon

P.-S. La police a dû intervenir une fois pendant la nuit (à la suite de la compétition) car un voisin lui avait signalé des nuisances sonores. Merci de respecter la 'Polizeistunde'!